

**2JS**

EURL au capital de 5000 euros

Siège social : 20, chemin du prêtre, 73440 Les Belleville

985 256 411 RCS Chambéry

(La « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION EN VUE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 2 juillet 2024**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2  
juillet 2024**

Le 2 juillet 2024, l'assemblée de l'Associé unique de la Société a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société
- Modification corrélative des statuts de la Société
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

M. Jay Stéphane résidant 20 chemin du prêtre, 73440 Les Belleville, ci-nommé l' « **Associé** » et son gérant.

L'Associé unique possède la totalité des parts sociales composant le capital social.

L'Associé met les résolutions suivantes :

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 20, chemin du prêtre, 73440 Les Belleville,  
à Galerie de la Croisette, Immeuble l'Oisans, 73440 Les Menuires,  
et ce à compter du 1 août 2024.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est situé à : Galerie de la Croisette, Immeuble l'Oisans, 73440 Les Menuires. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Associé unique accomplit les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.

**Jay Stéphane**

Associé unique et gérant

